A Bègles, le 4 janvier 2021,

A l’attention de l’ensemble des IA-IPR,

Par ce courrier, nous souhaitons attirer votre attention sur la situation préoccupante et anxiogène que nous vivons actuellement.

L’ensemble de la communauté éducative se trouve, depuis plusieurs semaines, plongée dans un profond désarroi face au pilotage institutionnel de la mise en œuvre de la réforme du lycée et du nouveau baccalauréat, dans un contexte sanitaire qui nous impose à tous de nous adapter à l'incertitude. Mais précisément, nos capacités d'adaptation ont des limites et nous demandons un peu d'anticipation et de réalisme aujourd'hui.

Nous souhaitons vous alerter sur plusieurs points :

* Concernant les enseignements de spécialité en Terminale :

Il nous reste encore de nombreux chapitres à aborder avant les épreuves du 15 mars dans toutes les spécialités.

La structure de notre établissement ne permettant pas d’appliquer le protocole sanitaire imposé à effectif complet, nous avons été contraints de fonctionner en demi-classe ou demi-groupe depuis le 9 novembre.

Nous avons développé de nombreux outils de formation « à distance » pour rendre plus efficient l’enseignement hybride et pour permettre aux élèves absents de ne pas décrocher. Nous essayons d’accélérer le rythme pour tenir les délais qui nous sont imposés. Toutefois, les élèves ont besoin de temps pour consolider leurs acquis, développer des automatismes et des méthodes ainsi que d’assimiler de nouvelles notions. Les difficultés et le retard pris lors du confinement de l’année dernière par une partie des élèves n’ont pas pu être rattrapés.

La remédiation, la consolidation des savoirs et compétences requièrent des échanges riches entre élèves et enseignants, aisés en présentiel mais limités et moins efficaces en distanciel.

Aujourd’hui, nous avons le sentiment de ne rien faire de bon, ni de les préparer correctement à l’épreuve finale, ni de les préparer correctement aux attentes de l’enseignement supérieur. Le plus insupportable est de sentir au quotidien la souffrance de nombre d’entre eux.

Au niveau national, certains établissements sont restés sur un mode de fonctionnement « classique», soit entièrement en présentiel. Comment faire comprendre les valeurs de la République à nos élèves alors que les lycéens français sont traités de façon inégalitaire et inéquitable, depuis deux mois, entre ceux qui ont continué à travailler en classe entière et les autres (80 % des lycées publics) ?

20 % d’élèves auront donc eu deux fois plus de temps en classe que les autres pour se préparer à des épreuves nationales. N’y a-t-il pas là rupture d’égalité par rapport à l’épreuve de spécialité fixée en mars prochain mais surtout vis-à-vis de Parcoursup ?

* Concernant la classe de Seconde (générale et technologique), les spécialités en classe de Première générale et les filières technologiques :

Les circonstances actuelles ne permettent pas de mettre en place une remédiation à la hauteur des besoins des élèves, constatés notamment via les résultats des tests de positionnement. La situation exceptionnelle liée à la Covid-19 accentue encore l’hétérogénéité des groupes et creuse davantage les inégalités entre élèves. De nombreux élèves sont passés en Seconde suite au confinement du troisième trimestre, malgré leurs grandes difficultés (compréhension, maîtrise de l'expression écrite). Ainsi, nous pouvons raisonnablement penser que la mise en œuvre des nouveaux programmes très ambitieux dans des volumes horaires restreints sera problématique pendant encore plusieurs années.

* Concernant la pédagogie :

Un cours doit se construire avec les élèves. La situation actuelle nous force, encore une fois pour tenir les programmes, à les construire avec des séances à distance, nécessitant une grande autonomie des élèves, entraînant parfois le sentiment de construire les cours sans les élèves, de modifier fondamentalement notre pédagogie et d’amplifier les disparités d’apprentissage entre nos élèves.

Quelles que soient les modalités pédagogiques adoptées par les professeurs en fonction des contraintes, les programmes de Seconde, de Première et de Terminale ne pourront pas être terminés cette année.

Si les cours en demi-classe ou demi-groupe nous ont permis un ajustement pédagogique qui s’est avéré plus productif pour l’implication des élèves et l’ambiance de classe, ils ont mis en évidence de façon flagrante les difficultés accumulées par certains et irrattrapables dans ces conditions. Une partie du temps en classe est désormais réservée à reprendre le travail à faire à la maison et freine d’autant la progression.

* Concernant la santé des élèves et des personnels :

Le rythme est trop rapide pour une majorité d’élèves et génère de l’anxiété. Il est difficile pour eux d’assimiler et de mémoriser autant de nouvelles connaissances dans ces conditions.

La situation est source de frustration et de stress chez l’ensemble des enseignants, de tensions entre disciplines et entre collègues au sein d’une même discipline. Certaines informations communiquées tardivement et par l’intermédiaire des médias nous demandent parfois une réactivité importante souvent illogique avec la nécessité de construire une progression sur le long terme.

La surcharge de travail liée à la nécessité d’une adaptation constante aux circonstances entraîne chez nombre d’enseignants des pertes de sommeil, une anxiété accrue avec des conséquences tant sur les conditions de travail que sur les conditions de vie familiale. Pour beaucoup d’entre nous, le sentiment de participer à une situation engendrant de la maltraitance pour les élèves va à l’encontre de notre déontologie.

Le suivi des programmes dans leur intégralité doit-il prévaloir sur la santé psychologique des élèves et des personnels ? Ces injonctions contradictoires doivent-elles perdurer ?

Pour le bien de tous, nous souhaitons avoir rapidement des décisions au niveau national qui prennent en compte ces constats, à savoir un report des épreuves de spécialité en juin et une annonce officielle suffisamment rapide pour nous permettre de nous projeter sur le long terme avec des progressions plus adaptées au rythme des élèves. L’ordonnance du 24 décembre 2020 ne va pas dans ce sens et nous laisse à penser que, si report il y a, il ne sera décidé qu’au dernier moment, au mépris des élèves et des enseignants.

De plus, un ajustement des programmes de Seconde, de Première et de Terminale pour cette année et les années à venir est indispensable pour tenir compte sur le long terme des conséquences du contexte sanitaire.

Dans l’attente de votre réponse, nous vous prions d’agréer, Mesdames et Messieurs les Inspecteurs, l’expression de nos sentiments respectueux.

L’équipe des enseignants du Lycée Vaclav Havel